



Conseil de sécurité

Distr. générale
15 juin 2017
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 7972^e séance (privée) du Conseil de sécurité

**Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le jeudi 15 juin 2017,
à 15 heures**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le 15 juin 2017, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution [1353 \(2001\)](#), le Conseil de sécurité a tenu sa 7972^e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement.

Le Président, agissant en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, a invité M. El-Ghassim Wane, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, à participer à la séance.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police ont entendu un exposé présenté par M. Wane.

Les membres du Conseil, M. Wane et les représentants des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police participant à la rencontre ont eu un échange de vues. »

